

CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

TEMPORAIRE

NUMÉRO DE
CONCOURS

CADRT-123-2024

LE PRÉAMBULE

Le Service des ressources humaines de la Ville de Sherbrooke est reconnu comme un partenaire stratégique, un leader influent, proactif et innovant dans l'atteinte des objectifs de l'organisation. Il incarne les valeurs de collaboration, de respect, d'intégrité, d'agilité et d'imputabilité.

Si la dotation est votre domaine professionnel de prédilection et que vous excellez dans la mise en place de stratégie d'attractivité et d'évaluation de talents, ce poste est pour vous!

LES DÉFIS QUE
L'ON VOUS
PROPOSE

En étroite synergie avec vos collègues et vos partenaires, voici les principaux défis qui vous attendent :

- Concevoir et mettre en place des stratégies d'attractivité et des campagnes de recrutement en collaboration avec le Service des communications;
- Piloter des processus de dotation en collaboration avec les gestionnaires des services municipaux;
- Concevoir des outils et des processus de sélection performants, en conformité avec les conventions collectives en vigueur;
- Faire vivre aux candidats et aux nouveaux employés une expérience positive et représentative de notre culture et de nos valeurs;
- Soutenir l'accompagnement des services municipaux dans l'application des divers programmes de ressources humaines ainsi qu'en matière d'application des conventions collectives sur les volets relevant de votre responsabilité.

NOTRE OFFRE

En vous joignant à la Ville de Sherbrooke, vous trouverez une équipe compétente et dévouée, ainsi que des outils vous permettant de vous développer. Des conditions très intéressantes vous sont aussi offertes :

- Un salaire annuel se situant entre 78 855 \$ et 110 224 \$;
- Un mandat d'une durée d'un an avec possibilité de prolongation;
- Des possibilités de progression de carrière à l'interne;
- Des vacances pouvant aller jusqu'à sept semaines;
- Congé de fin d'année entre Noël et le jour de l'an;
- Transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (Programme Boulobus);
- Travail en mode hybride et horaires flexibles;
- Le remboursement des cotisations à votre ordre professionnel s'il y a lieu.

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

PROFIL
RECHERCHÉ

Vous possédez un baccalauréat en gestion des ressources humaines, en relations industrielles ou dans un autre domaine pertinent à l'emploi et comptez au moins trois (3) ans d'expérience pertinente.

Votre parcours professionnel vous a amené à développer une expertise en dotation, préférablement acquise en milieu syndiqué.

Vous êtes membre de l'Ordre des CRHA? Vous avez une expertise en marketing RH? Ce sont des atouts importants!

COMPÉTENCES RECHERCHÉES Vous travaillez de façon collaborative et démontrez une aptitude à créer des relations efficaces et harmonieuses avec vos partenaires. Vous êtes une personne autonome, organisée, rigoureuse et qui fait preuve de créativité et d'innovation en matière de résolution de problèmes. Vous accordez une grande importance à l'atteinte des résultats et vous savez vous adapter afin d'y arriver. Vous possédez une belle intelligence émotionnelle et êtes habile en relations interpersonnelles et organisationnelles.

POSTULER Postulez d'ici le 8 janvier 2025.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.